



Culture et formation arnaque ou pas

Par **amandine50**, le **28/01/2014 à 16:26**

bonjour,
je suis actuellement une formation chez culture et formation que j'ai commencé en juin 2013 au début je ne me suis pas méfié et après plusieurs recherches il s'avère que le certificat délivré à la fin ne serait pas valable il nous raconte de belles choses pour faire la formation elle coûte quand même 1500 € je paie 50 € tous les mois sachant que je suis en congé parental j'aimerais savoir si il faut que j'arrête car cela me paraît vraiment bizarre ?????

Par **moisse**, le **28/01/2014 à 18:06**

Bonsoir,
[citation] il s'avère que le certificat délivré à la fin ne serait pas valable[/citation]
Plus exactement l'attestation de suivi délivrée par cette école n'est pas enregistrée au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).
Mais cette formation peut être appréciée dans la branche professionnelle abordée.
Je ne sais pas si c'est le cas.
[citation] j'aimerais savoir si il faut que j'arrête car cela me paraît vraiment bizarre ?????[/citation]
Qu'est-ce qui vous paraît bizarre ?

Par **amandine50**, le **28/01/2014 à 19:02**

d'après plusieurs sites le certificat ne servirait à rien il n'y a pas de suivi nous ne savons pas

qui délivre ce fameux certificat qui soit disant remplace un diplôme pour une formation a 1500 eur je trouve sa un peu léger un certificat qui valerait rien plusieurs personnes seraient dans mon cas

Par **moisse**, le **29/01/2014** à **09:22**

Bonjour,

Tout est possible dans ce domaine.

Si la branche professionnelle concernée apporte peu de crédit à ce certificat cela lui ôte bien sur beaucoup d'intérêt.

On mesure l'intérêt d'une telle formation par interrogation des anciens élèves, par exemple:

- * facilité de valorisation, aspect positif ou négatif du certificat

- * salaires de départ obtenus

- * durée de la recherche d'emploi.

- *...

Le problème est qu'il est difficile de se renseigner pour obtenir des statistiques fiables, que les rares témoignages obtenus sont ceux des anciens élèves insatisfaits et donc exposant un point de vue très partial.

On peut contourner cette difficulté en se renseignant auprès de la répression des fraudes (ou d'une association de consommateurs) du lieu d'installation de l'école pour savoir si l'établissement traîne beaucoup de casseroles...

Par **amandine50**, le **29/01/2014** à **12:03**

j'ai appelé la répression des fraudes ils n'ont pas voulu me dire

Par **moisse**, le **29/01/2014** à **13:53**

Tout dépend de la façon dont on exprime la demande.

En général l'administration répond avoir ou ne pas avoir ouvert une instruction.

Mais il faut appeler les services locaux du lieu d'établissement de l'école et non ceux de votre lieu de résidence.

Par **amandine50**, le **29/01/2014** à **14:19**

oui, j'ai ce qu'il m'a dit

Par **lettie31**, le **04/03/2014** à **12:13**

[fluo]bonjour[/fluo]

C est bizarre quand même ils ont un site où les élèves y parlent et apparemment pour eux ils ont pas de soucis. Alors qui croire? C est pareil que si vous avez un forfait de téléphone même si vous résiliez avant la durée de fin d engagement vous payez les mois qui testent y a pas d arnaque.

Par **lettie31**, le **04/03/2014** à **12:50**

Une copine à moi à fait cette formation mais elle n a jamais trouvé d emploi et aux entretiens on lui répond toujours que son diplôme n est pas assez valorisant pour eux. Malgré qu elle ait deux stages et qu elle était suivie régulièrement par L école. À l époque elle a payée 4000 franc. c est dommage car beaucoup de filles ont de faux espoir. Vaut mieux passer par le cneed.

Par **Madà1234**, le **20/03/2014** à **12:05**

[fluo]bonjour[/fluo] **marque de politesse**

Un internaute à écrit Formation et culture est radié par le tribunal de commerce!! faut creuser sur ça mais comment???